

Nombre-indice.—Les éléments principaux entrant dans la confection d'un nombre-indice sont (1) le choix des articles et leur groupement; (2) la détermination d'une période de base; (3) la compilation des prix et (4) le système d'apportionnement, choisi entre plusieurs.

Choix des articles.—Le nombre et le genre des articles et objets devant y figurer ont été déterminés sur la base de l'importance relative des différents groupes dans les échanges commerciaux du pays. Le groupe des produits agricoles et substances végétales contribue à l'ensemble du commerce, à concurrence de 28·1 p.c.; les animaux et leurs produits 21·1 p.c.; les textiles 11·8 p.c.; le bois et ses produits 8·8 p.c.; le fer et l'acier 10·9 p.c.; les métaux non ferreux 6·3 p.c.; les métalloïdes 7·1 p.c.; les produits chimiques 5·9 p.c. Partant de cette idée, on a choisi dans chacun de ces groupes le nombre suivant d'articles: produits agricoles et substances végétales, 67; animaux et leurs produits, 50; textiles, 28; bois et ses produits 21; fer et acier, 26; métaux non ferreux, 15; métalloïdes, 17; produits chimiques et leurs dérivés, 14; total 238.

Evidemment, il est essentiel de faire choix d'articles dont la nature demeure immuable. C'est chose difficile pour un nombre considérable d'articles fabriqués, mais leur choix a été effectué en vue d'assurer la permanence de la qualité de chaque marchandise. A cet égard la plupart des matières premières n'offrent aucun inconvénient; on en peut dire autant d'un nombre appréciable d'objets semi-ouvrés ou entièrement finis. Assurément, maints nombres-indices sont basés sur une liste beaucoup plus courte, mais on doit admettre qu'une liste allongée accroît l'utilité de l'indice et se prête mieux à la constatation des oscillations. De plus, elle continue l'ancien nombre-indice officiel.

La méthode de groupement est conforme au plan général adopté par le Bureau dans sa présentation des statistiques, de manière à maintenir une parfaite harmonie entre les statistiques des cours et celles des importations et exportations, de la production, des transports, etc. On a constitué trois groupes principaux, selon trois principes distincts, chacun desquels est appliqué séparément, savoir: "la substance constituant l'élément principal" (végétale, animale, bois, fer, etc.) "l'usage ou destination" (aliments, vêtements, transformation en d'autres produits, etc.) et "l'origine" (agricole, forestière, minière, marine, etc.). Ce mode de groupement présente une clarté et une netteté qu'il serait difficile d'obtenir dans un système de classification qui confondrait ces principes. Dans la classification selon l'usage ou destination, quelques articles importants figurent deux fois, d'abord comme destinés à la consommation, puis comme destinés à être transformés. Dans la classification selon l'origine, nonobstant l'incertitude de leur état, toutes les marchandises ont été groupées en deux sections: (1) état brut ou semi-ouvré, (2) entièrement fabriquées ou presque achevées, l'usage prédominant ayant été suivi d'aussi près que possible.

Période de base.—L'ancien nombre-indice était basé sur la période 1890-1899. En raison du renchérissement occasionné par la guerre, les comparaisons qui nous intéressent le plus actuellement se rapportent à la période précédant immédiatement les hostilités. De toute façon, les comparaisons avec des années aussi éloignées que 1890-1899 ne sont pas pratiques; d'ailleurs plus la base s'éloigne, plus la marge d'erreur s'élargit. En procédant à sa révision le Bureau adopta comme période de base l'année 1913, conformément à la pratique de maints autres pays, dont les prix de l'année 1913 sont représentés par le nombre 100, tandis que les prix des années soit antérieures, soit postérieures, sont exprimés en pourcentages de ceux de 1913.